

OBJET BUDGET ANNEXE EAU
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

Afin de réaliser les réajustements nécessaires aux inscriptions budgétaires, je vous demande de m'autoriser à apporter les modifications suivantes au Budget Annexe 2007 de l'Eau :

- * 103 974,24 euros en Section d'Exploitation,
- * 6 389 905,08 euros en Section d'Investissement.

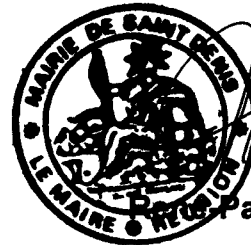
Les opérations sont détaillées dans les tableaux figurants en annexe.

Des sommes ont été affectées aux travaux pour abonder les extensions diverses de 3 621 536,62 euros. La ventilation sur les opérations sera réalisée pour une partie de ces crédits dans le courant du second semestre.

Les excédents de 2006 repris au présent BS permettront de financer le programme d'investissement 2007. Les montants sont détaillés dans les maquettes budgétaires dans les pages qui suivent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



Paul VICTORIA
Paul VICTORIA

OBJET BUDGET ANNEXE EAU
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-15 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE

votes distincts sur Sections Exploitation et Investissement

3 voix contre
(dont 1 vote par procuration)

M. Michel TAMAYA et Mme Edith NALEM

3 abstentions

M. Emmanuel HOARAU,
Mmes Hajasoa PICARD et Marie Monique ORPHE

pour

autres élus présents et mandatés

Adopte le Budget Supplémentaire 2007 / Annexe Eau qui s'élève :

- * à la Section d'Exploitation à hauteur de 103 974,24 euros,
- * à la Section d'Investissement à hauteur de 6 389 905,08 euros.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 9 OCT. 2007



LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA